

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **79 (1943)**

Heft 31

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Notre service social : Caisse de prêts, Caisse de secours.* — *Nécrologie :* † Antoine Pache ; † A. Rochat. — *Maîtresses de travaux à l'aiguille.* — *Places au concours.* — GENÈVE : U.I.G. — U. A. E. E. : *Théâtre de la Comédie.* — U. I. G. — DAMES : *Une semaine éducative à Freidorf.* — *Remerciements.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée trisannuelle.* — *Echos du Comité central.* — **INFORMATIONS :** *Cours d'école active.* — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : M. CHANTRENS : *Une nouvelle formule de cours d'éducation civique pour l'âge postscolaire.* — J.-J. DESSOULAVY : *Nos cartes suisses.* — **LES LIVRES.** — *Erratum.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD NOTRE SERVICE SOCIAL : CAISSE DE PRÊTS, CAISSE DE SECOURS

Dans sa dernière séance, le Comité S. P. V. décida de renseigner sur nos Caisses de secours et prêts ceux de nos membres qui ignorent ces institutions ou qui les connaissent mal ; il s'agit surtout des nouveaux membres. Rappelons que notre journal, il y a quelque temps déjà mettait en garde les instituteurs contre certaines institutions bancaires ou autres qui offrent aux fonctionnaires des prêts sans caution, mais aux taux qu'on peut s'imaginer. Par la même occasion, *L'Éducateur* rappelait notre service de prêts.

La Caisse de secours vient en aide aux collègues qui tombent dans le besoin sans en être responsables. Elle aidera, par exemple, à l'entretien de la famille d'instituteur malade plus de 6 mois et pour qui les prestations de l'Etat ne suffisent pas. Cette Caisse de secours offre ses dons sans en réclamer le remboursement.

La Caisse de prêts intervient en faveur de nos membres momentanément dans la gêne et qui, pour une raison en dehors de leur volonté, ont un besoin immédiat et pressant d'une somme d'argent. Le prêt se fait alors sans intérêts, ce qui précise le caractère de cette caisse : aide aux membres S. P. V. momentanément gênés. Disons encore que, dans la règle, les prêts ne dépassent pas 1000 francs et que l'emprunteur s'engage par la signature d'une cédule. Ce remboursement se fait par annuités mensuelles ou trimestrielles. Je répète que ces prêts sont sans intérêts.

S'il est délicat de préciser quand intervient notre Caisse de prêts, j'essayerai, par contre, de fixer quelques cas où elle ne doit pas intervenir.

La Caisse de prêts n'intervient pas pour rembourser des études ou un autre emprunt, par exemple ; l'achat d'un mobilier ou l'installation d'un collègue ne l'intéresse pas davantage ; ajoutons encore qu'elle ne fait pas de « prêts au mariage », et que, dans ce cas, ses gérants exhortent les futurs époux à la patience et à l'économie. D'une manière générale, la caisse de prêts n'intervient pas lorsque la dépense engagée par le demandeur était prévisible ou évitable.

Cela dit, que doivent faire ceux qui veulent tout de même emprunter sans payer des intérêts très élevés ? S'adresser à l'une de nos banques garanties par l'Etat. Ils y obtiendront de l'argent à intérêt modeste, et, si l'emprunt est faible, ils n'auront peut-être même pas besoin d'une caution.

R. M.

NÉCROLOGIE

† **Antoine Pache.** — Antoine Pache n'est plus. Vendredi 27 août, ses amis lui ont rendu les ultimes devoirs. Ils étaient nombreux : qui, chez les instituteurs, les chanteurs, les mutualistes ne le connaissait pas ? Né à Lausanne en 1868, il obtint son brevet en 1887, fut instituteur à Sarzens, puis à Villars s. Yens, enfin à Moudon dès 1897. En 1917, il prit sa retraite, mais continua à enseigner à l'Ecole de réforme des jeunes filles, où il donnait déjà quelques heures de leçons. A la fermeture de cet établissement, en 1923, il vint à Lausanne, nommé agent central de la Société vaudoise des Secours mutuels. Il remplit ces importantes fonctions durant plusieurs années.

Antoine Pache fut un grand travailleur. A côté de sa classe qu'il tenait en maître consciencieux et dévoué, il dirigea de nombreuses sociétés de musique et de chant. N'oublions pas que, de 1905 à 1908, il fut président de notre S. P. V.

C'est surtout dans le domaine musical que notre collègue a déployé une activité inlassable, joyeuse et féconde. La véritable passion qu'il avait vouée au chant lui permit de supporter les coups de l'adversité, de trouver la vie moins laide, les hommes moins méchants, et de cultiver intensément l'amitié.

Le souvenir de cet aimable et excellent collègue durera longtemps.

† **A. Rochat** — « Je me couche et je m'endors... » La simple parole du psalmiste fut le thème que le capitaine aumônier Faes développa dans l'émouvant adieu qu'il adressa jeudi 19 août au lieutenant-colonel André Rochat, notre collègue, décédé subitement lors d'une marche militaire dans cette montagne qu'il a tant aimée. Cérémonie à laquelle prirent part les autorités civiles et militaires, les sociétés locales, les élèves du défunt et toute la population du village.

A tour de rôle, le commandant du régiment, un capitaine du bataillon 9 et le colonel-brigadier Schwarz dirent les hautes qualités de l'officier, son endurance, son amour de la patrie et de l'Alpe.

Un camarade de classe et le délégué de la S. P. V. rappelèrent ce que fut l'homme, le camarade, l'époux et le père, sa serviabilité, sa franche gaîté, son honnêteté.

M. Margot, inspecteur scolaire, retraça la carrière pédagogique du défunt : Penthaz, Chavannes-le-Chêne, Yvonand, Vers-l'Eglise, Bussigny, 22 ans de féconde activité, de patience, de travail intelligent et inlassable.

Et puis ce fut le suprême adieu des autorités scolaires et ecclésiastiques de Bussigny : M. Brasseler, pasteur, parla plus particulièrement de l'action bienfaisante d'André Rochat dans la paroisse dont il était conseiller.

Un chœur et quelques paroles du président de la Société de chant, et l'immense convoi conduit par une fanfare militaire emmena notre collègue à son ultime séjour.

André Rochat n'est plus. Il s'est couché sur l'Alpe pour s'y endormir de son dernier sommeil. Son souvenir nous reste, à la fois poignant et réconfortant. Que sa famille trouve ici l'expression de notre grande sympathie.

V. MN.

ASSOCIATION CANTONALE DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'assemblée générale aura lieu le samedi 25 septembre, à 14 h. 15, à l'Ecole normale.

Ordre du jour : Partie administrative. — Renouvellement du comité. — Propositions individuelles. — Démonstration de raccommodage et utilisation de jersey usagé ; reprises à la machine avec trame.

PLACES AU CONCOURS

Crissier : maîtresse semi-enfantine. 14 septembre.

Cheseaux : instituteur.

Curtilles : instituteur.

La Rippe : Institutrice.

Aigle : maîtresse enfantine ou semi-enfantine.

Le Mont : maîtresse de travaux à l'aiguille. 17 septembre.

Combremont-le-Grand : instituteur et institutrice.

Château-d'Œx : institutrice. 21 septembre.

GENÈVE

U. I. G. — U. A. E. E.

THÉÂTRE DE LA COMÉDIE

La nouvelle société d'exploitation de la « Comédie » nous annonce qu'elle maintient pour la saison 1943-44 ses abonnements « associations ».

Comme précédemment, ces abonnements ne sont consentis que si notre société s'engage à en souscrire dix au minimum.

Prix des abonnements « Associations »

<i>Places</i>	<i>Tarif D</i> <i>dimanche soir</i> <i>ou lundi</i>	<i>Tarif E</i> <i>mardi ou vendredi</i>
Stalle orchestre-fauteuil	Fr. 50.—	Fr. 55.—
Stalle de parterre ou cordon		
1 ^{re} galerie.	» 40.—	» 44.—
Parterre ou cordon 2 ^e galerie	» 30.—	» 33.—
Autres rangs 1 ^{re} galerie ou loge	» 35.—	» 38.50
Autres rangs 2 ^e galerie	» 20.—	» 22.—
1 ^{er} amphithéâtre	» 17.50	» 19.25
2 ^e amphithéâtre	» 11.—	» 12.10
3 ^e amphithéâtre	» 9.—	» 9.90

Ces abonnements à tarif très avantageux sont nominatifs et valables pour les 18 premiers spectacles de la saison 1943-44. Les collègues qui désirent souscrire un abonnement peuvent s'adresser au président Ed. Gaudin, 34, Servette, ou verser directement à notre compte de chèques I.2658 le montant de l'abonnement choisi. Les anciens abonnés qui désirent conserver leurs places de l'an dernier doivent avertir immédiatement le Comité.

Nous espérons trouver, dans nos trois sections, au moins dix collègues qui souscrivent un abonnement afin que les tarifs avantageux ci-dessus puissent nous être appliqués.

ED. G.

U. I. G. — DAMES**UNE SEMAINE ÉDUCATIVE A FREIDORF**

Elle s'est ouverte le 9 août, au matin, sous la présidence de M^{lle} Baechler, pour se terminer le 14 août, à 11 heures.

Ce fut une semaine de bon travail, accompli dans un esprit de joyeuse collaboration. Au cours de toutes les conférences et des discussions et conversations qui les suivaient, chacun et chacune apporta le désir de mieux comprendre sa tâche d'éducateur ; qu'il fût instituteur, ménagère, chef de famille, professeur ou dirigeant d'un groupe de jeunes.

La nécessité de préparer l'enfance et la jeunesse à la vie sociale par la collaboration et l'entr'aide, nous est apparue comme toujours plus urgente.

Nos programmes scolaires rigides et nos classes trop nombreuses ne permettent pas l'introduction du travail par équipes qui développerait cet esprit de collaboration, mais il me semble que les Coopératives scolaires constituent un acheminement vers le but que nous poursuivons.

Ce que les enfants font dans leurs Coopératives scolaires, ils le font parce qu'ils ont eux-mêmes décidé de le faire. Leur association est volon-

taire, nul n'est tenu d'y adhérer. Les écoliers rédigent eux-mêmes leurs statuts. Dans les cas difficiles, le maître est consulté et parfois même se réserve le droit de veto, mais il s'efforce de laisser à ses élèves la direction effective de leur association, l'organisation et le fonctionnement de leur entreprise. Cette activité est à la fois autonome et solidaire et c'est ce qui fait sa grande valeur éducative. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la brochure de Maurice Colombain : *La valeur éducative des coopératives scolaires*, ouvrage qui résume excellemment ce qui fut dit à Freidorf sur ce sujet.

On nous y parla aussi de *L'Ecureuil*, journal rédigé en grande partie par des enfants ; de la Jeunesse Coop ; du Comité pour l'Enfance et la Jeunesse ; des Feuilles documentaires ; des loisirs de l'enfant ; de la Communauté scolaire de l'Odenwald ; du théâtre et des jeux dramatiques.

Je ne puis tout vous raconter, mais je veux encore dire ceci : Je suis revenue de Freidorf fermement résolue à tenter l'expérience cette année. Si vous êtes curieux de savoir si j'ai réussi, venez l'an prochain au cours de Freidorf.

ALICE MONGENET.

REMERCIEMENTS

M^{lle} Germaine Laporte remercie très chaleureusement l'U. I. G. - Dames pour son don de 291 fr. en faveur des vacances pour mères de famille. Cette somme a permis d'offrir quelques jours de détente à des femmes qui en ont grand besoin, avant ce nouvel hiver de guerre qui sera dur pour les mères de milieu modeste.

A. D.

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE TRISANNUELLE

Dans sa réunion du 21 août, le Comité central s'est mis en rapport avec nos collègues du Val-de-Ruz représentés par MM. Emile Scherler et Paul Grandjean pour prendre les dernières dispositions concernant la journée du 25 septembre qui sera consacrée à l'importante séance connue ci-devant sous le nom de « Fête trisannuelle ».

Etiquette un peu pompeuse pour désigner une assemblée administrative rehaussée en général d'une ou deux conférences et d'un banquet-discours.

Deux conférenciers se feront entendre au cours de la matinée. Nous avons déjà annoncé le sujet que traitera M. Edmond Privat.

M. Eddy Bauer, professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel, qui est doublé d'un critique militaire fort apprécié a accepté de parler de questions un peu spéciales ayant trait au conflit mondial.

Après le repas de midi qui sera servi à l'Hôtel de la Paix, à Cernier, les participants prendront le chemin de l'assemblée générale de la

S. P. N. dont l'ordre du jour comprend entre autres objets : le rapport sur la période 1940-1943, la nomination du président central et des délégués au comité de la Romande.

Une visite à l'Ecole cantonale d'agriculture terminera la journée.

En outre, à l'issue de la séance administrative, aura lieu l'assemblée constitutive de la Société neuchâteloise de Travail manuel et de Réforme scolaire admise comme on sait au rang de sous-section de la S. P. N.

Au moment où paraîtront ces lignes, nos sociétaires auront peut-être déjà en main le programme de la journée accompagné d'un bulletin d'inscription. Qu'ils nous permettent de leur adresser une fervente prière, celle de se faire inscrire dans le délai imparti. Avec les difficultés actuelles que rencontre le ravitaillement en vue d'un grand repas, il n'est plus possible de compter avec l'importun contingent de traînants que connaissaient les temps de paix.

Puis, comme les organisateurs ont réussi à maintenir cette habitude bien neuchâteloise d'inaugurer une telle manifestation par une collation, il leur est nécessaire de connaître à temps le nombre des participants à reconforter.

J.-ED. M.

ÉCHOS DU COMITÉ CENTRAL

Rapport. — Dans la même réunion dont il vient d'être question, le Comité central a adopté le rapport qui lui a été présenté par M. Charles Rothen, président, sur l'activité de la S. P. N. pendant les années 1940-1943. Rapport concis et clair.

Caisse d'entr'aide. — Une demande de prêts à laquelle il a donné suite donne occasion au Comité central de rappeler, qu'en règle générale, il n'est pas exigé d'intérêts quand un emprunt à la Caisse d'entr'aide est la conséquence de la maladie. Lorsqu'il est motivé par d'autres circonstances, l'intérêt réclamé est fixé autant que possible au même taux que celui du livret d'épargne pour compenser simplement les pertes de revenus causées par les retraits de fonds.

Remplaçants. — Le Comité approuve les termes d'une requête au Département de l'instruction publique tendant à obtenir que les remplacements effectués dans les classes sans titulaires entrent en ligne de compte pour établir le point de départ de la haute-paie. On sait qu'un certain nombre de ces classes existent dans nos grandes localités où souvent elles sont tenues en réserve pendant plusieurs années.

Approbation est donnée également à un projet de circulaire destinée aux remplaçants pour leur faire connaître les avantages qu'offre la S. P. N. et les conditions spéciales auxquelles ils peuvent y être admis.

Il est décidé aussi de les inviter à assister à la réunion de Cernier. Pour encourager ceux qui font un remplacement à donner suite à cette invitation, le Comité central demandera au Département de l'instruction

publique de ne pas priver les intéressés de leur rétribution pour cette demi-journée d'absence.

Un groupement des instituteurs et institutrices sans place est en formation. Dans l'appel qu'ils ont lancé à cet effet, les initiateurs annoncent avoir pris contact avec M. le Chef du Département de l'instruction publique auquel ils ont exposé leurs revendications. L'organisation qu'ils désirent créer se tiendra, disent-ils, sur le terrain de la défense professionnelle.

Le Comité central se mettra en rapport avec les signataires de cet appel afin de connaître leurs intentions et avec l'espoir de s'associer à leurs efforts.

Pro Familia. — Le Conseil neuchâtelois de la Famille créé par Pro Familia va adopter les statuts qui le régiront. Il sollicite les associations qui ont soutenu jusqu'ici son action — la S. P. N. est du nombre — de se faire agréer en qualité de membres collectifs cantonaux, ce qui leur conférerait le droit à deux représentants dans le Conseil. En revanche, ils auraient l'obligation de verser une contribution spéciale destinée à couvrir le déficit de caisse pour la période 1941-1943, puis, à partir de 1944, une cotisation annuelle sans détermination du montant.

Tout ce qui touche aux intérêts de la famille étant au premier plan des préoccupations des éducateurs, le Comité central décide de faire admettre la S. P. N. au nombre des membres collectifs du Conseil neuchâtelois de la famille. Il désigne aussitôt M^{lle} Blanche Luscher et M. Julien Rochat comme délégués au susdit conseil.

La contribution spéciale pour la période 1941/1943 est fixée à 30 fr. et la cotisation annuelle à 20 francs.

Souhaitons que les excellentes intentions du Conseil neuchâtelois aboutissent le plus tôt possible à des résultats concrets. Il est à désirer notamment que tous ses efforts tendent à obtenir pour le chef de famille un salaire qui permette à l'épouse de rester au foyer, au milieu de ses enfants, plutôt que de prendre le chemin de la fabrique pour améliorer les ressources du ménage. Hors de cette condition, il n'est guère possible d'envisager une restauration sérieuse de la famille.

F. I. A. I. — C'est-à-dire la « Fédération internationale des associations d'instituteurs » à laquelle la Romande était affiliée, et dont le bureau se trouvait à Paris, en 1939, a été réduite au silence par la guerre. Le Comité central estime qu'il faudra, dès que les circonstances le permettront, reprendre contact avec les dirigeants de cet immense faisceau d'éducateurs. Il fera part de son désir au bureau de la Romande.

J.-ED. M.

INFORMATIONS **COURS D'ÉCOLE ACTIVE** **Sion, juillet-août 1943**

Ce qu'est un cours d'école active ? Trois semaines de « training » pédagogique d'où l'on revient enrichi et joyeux.

Il y a d'abord les professeurs : des pédagogues de valeur donnant un enseignement concret et précis, plus encore, communiquant leurs convictions, leur enthousiasme. Les élèves ensuite : « régents et régentes » de toute la Suisse, redevenus des écoliers appliqués, un brin babilards, bûcheurs toujours !

Car qui dit « cours d'école active » dit « travail ». Travail sérieux, labeur d'une ruche bourdonnante où chacun collabore gaîment avec son voisin. Heures studieuses où, pour nous, initiés au degré inférieur, l'on se familiarise aux méthodes nouvelles : technique savante du centre d'intérêt, art de lire par la méthode globale le texte imprimé en classe — ah ! que n'ai-je une imprimerie ! — écriture script au pinceau, passage sans heurt d'une dizaine à l'autre, préparation de l'aquarium avec les inséparables cahiers d'observation et de promenades, marionnettes aux mains de bois, tant de choses originales, et tant d'autres encore, pour rendre nos leçons attrayantes et nos enfants heureux.

Mais le cours serait ardu si la détente ne suivait pas l'effort. Et Sion avait préparé les heures joyeuses où le « beau Valais » nous dévoila ses richesses, des vieilles pierres de Valère et Tourbillon au panorama étincelant du Gornergrat, en passant par la Dixence, sans oublier le pittoresque plateau de Savièse découvert aux conférences Zermatten, autant de chauds et lumineux souvenirs, autant de vibrants et chaleureux « merci » aux organisateurs dévoués de ce 52^e cours de travaux manuels et d'école active.

Aussi avons-nous répété sans nous lasser, en nous quittant, un joyeux : « Au revoir, à Soleure l'an prochain ! » M.-L. P.

BIBLIOGRAPHIE

On demande un fou, par Philip Curtis. Roman traduit de l'anglais par Michel Epy. Collection « Aventures et Mystères ». Un volume in-8 couronne. Broché 3 fr. 50, relié 6 fr. 75. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Livre d'aventures, qui ne manque pas d'humour. L'action se passe dans le décor sauvage et grandiose des Montagnes-Rocheuses : un chalet, qui semble isolé à souhait, au bord d'un lac ; une unique ferme à l'extrémité. C'est dans ce site que va se jouer le destin du fou qui, las de chercher l'occasion qui le fuit d'employer ses talents d'acteur, accepte de devenir le domestique d'un autre fou et le gardien de ce chalet inhabité. De quiproquo en quiproquo, l'action rebondit, le mystère s'éclaircit dissipant tout malentendu : il n'est plus de fous, chacun reprend dans la vie normale le chemin que le destin l'appelle à suivre.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UNE NOUVELLE FORMULE DE COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE POUR L'ÂGE POSTSCOLAIRE

Le sens général de l'éducation nationale.

Que faut-il entendre par « éducation nationale » ? Telle est la question qu'il convient de se poser tout d'abord : on atteint un but d'autant plus aisément qu'il est plus exactement précisé.

C'est, ai-je suggéré ailleurs, la formation de la « conscience civique et nationale », le terme de conscience étant entendu par opposition à celui de connaissance.

Expérience faite, et tout en maintenant mon point de vue, je crois qu'on peut serrer le problème de plus près encore.

L'éducation nationale, proposerai-je maintenant, *c'est la formation de citoyens dévoués au pays, à ses institutions politiques et sociales, ainsi qu'à ses traditions économiques.*

Dévoués au pays, c'est-à-dire animés de sentiments patriotiques ; à ses institutions politiques et sociales, c'est-à-dire acquis à son idéal démocratique, conscients et reconnaissants de son effort « social » ; à ses traditions économiques, c'est-à-dire empressés à maintenir sa réputation de conscience professionnelle.

On pourrait certes assigner d'autres buts encore à l'éducation nationale de la jeunesse postscolaire. Mais ceux que je propose ici répondent à une impérieuse nécessité de l'heure.

Nécessité actuelle d'une éducation nationale ainsi comprise.

Il est plus nécessaire que jamais, dis-je tout d'abord, d'entretenir le sentiment patriotique chez les jeunes gens, et plus particulièrement celle de ses formes qu'est le culte du passé. Ce culte-là, cet hommage à nos aïeux et à leurs luttes de libération nationale, ce respect de l'héritage qu'ils ont laissé c'est ce qui constitue ces « forces morales » dont on a pu dire à juste titre qu'elles comptent pour les trois quarts dans la valeur d'une armée. C'est si vrai que le général a ordonné à la section « Armée et foyer » de l'Adjudance générale de l'armée de préparer, à l'intention de la troupe, des « Causeries d'éducation nationale » dont les plus influentes, à mon avis, sont celles qui s'inspirent précisément de notre histoire. Or s'il est des circonstances où le raffermissement de l'amour de la patrie, et par conséquent de la volonté de résistance, est particulièrement indiqué, chez les soldats de demain comme chez ceux d'aujourd'hui, ce sont bien celles que nous vivons. C'est même là un devoir d'autant plus pressant qu'il est de mode dans certains milieux de jeunes dévoyés, de professer que la Suisse date d'eux-mêmes et qu'ils n'ont aucune obligation à notre passé.

Il est également plus nécessaire que jamais, dis-je ensuite, de persuader nos jeunes gens que si notre ordre démocratique n'est certes pas sans défaut, il est très loin de prêter le flanc aux très graves reproches qu'on a pu adresser à telles démocraties étrangères, et que, au surplus, il est le seul compatible avec notre caractère, nos mœurs politiques et nos traditions nationales. Je souligne qu'il en faut persuader *les jeunes*, parce que ce sont des jeunes, presque toujours, qui battent en brèche la démocratie en général et la nôtre en particulier, soit par snobisme, soit par goût d'aventure, soit par entraînement irréfléchi — une personnalité politique a pu déclarer tout récemment que le « bourrage de crânes cause beaucoup de ravages chez les jeunes » — soit encore par l'attrait qu'exercent sur eux les idéologies nouvelles dont ils admirent d'instinct les chefs comme des héros d'épopée. Les preuves de la jeunesse de ces « réformateurs » sont nombreuses. On les trouverait dans les soldats récemment condamnés à mort pour trahison, des moins de trente ans, et qui appartenaient, paraît-il, à des organisations d'extrême-droite ; dans les tristes héros du procès de Payerne, presque des mineurs, affiliés à un groupement du même sens ; dans les adhérents aux associations d'extrême-droite ou d'extrême-gauche qui fleurirent sur notre sol ces dernières années, pour la plupart des adolescents.

Il est de même plus nécessaire que jamais, dis-je aussi, de montrer à la jeunesse post-scolaire que nos pouvoirs publics s'efforcent, par des institutions et des œuvres appropriées, de supprimer les inégalités sociales les plus choquantes et d'assurer à chacun un standard de vie compatible avec la dignité de l'homme et du travail. Les assurances sociales, l'aide aux déshérités, les contrats collectifs de travail, etc., sont souvent choses trop méconnues et dont il importe au plus haut degré, pour la paix sociale et pour l'unité nationale, de vulgariser les bienfaits auprès de la jeunesse. Parce qu'il n'est pas rare de constater chez les jeunes, justement, chez les recrues en particulier, lors de leurs examens pédagogiques, une certaine aigreur à propos de leurs perspectives d'avenir dont ils imputent volontiers la pauvreté à ce qu'ils estiment l'imprévoyance de l'Etat ou l'égoïsme du patronat. Et parce qu'il est plus que probable que, mieux informés à cet égard, ils hésiteraient, plus tard, à se laisser aveuglément embrigader dans les rangs des partisans sectaires de la néfaste lutte des classes.

Il est non moins urgent, dis-je enfin, de préparer la jeunesse travailleuse à la nécessité de redoubler de conscience professionnelle. Car ce sera, demain plus encore qu'aujourd'hui, la condition *sine qua non* de ses possibilités de travail et par conséquent de la concorde sociale, puisque chômage égale mécontentement et troubles sociaux. La nécessité et même l'urgence de cette préparation est attestée par les déclarations qu'ont bien voulu me faire les directeurs de quelques-unes de nos grandes

entreprises industrielles. Voici en effet ce que m'écrit la direction des Ateliers de Sécheron : « C'est avec plaisir que nous apprenons... qu'un effort va être fait pour que l'enseignement public insiste sur la qualité des produits de nos industries nationales. Si cette qualité, nous dirons même cette supériorité pour certains de ces produits, a pu s'imposer... il faut en chercher la cause dans un travail acharné et continu... Il ne faudrait (cependant) pas laisser s'implanter dans l'esprit de la jeunesse l'idée que cette supériorité ...est chose acquise ou immuable. Il va sans dire que l'industrie étrangère lance aussi sur le marché des produits de qualité. La jeunesse qui, demain, prendra part à la lutte de tous les jours doit être préparée afin de pouvoir contribuer au maintien de cette renommée des produits suisses de qualité. » De la direction des Ateliers de construction mécanique de Vevey, la déclaration suivante : « En ce qui concerne les marques de satisfaction de notre clientèle... étrangère, nous vous dirons qu'elles sont nombreuses et que c'est grâce à elles que nous pouvons continuer de livrer nos produits sur les marchés étrangers. Il est bon... de relever ce fait auprès des jeunes, mais il nous paraît non moins indispensable d'attirer leur attention sur le fait que les industries étrangères travaillent également avec acharnement à l'amélioration de leurs produits et que, si notre industrie doit rester en bonne place, il est nécessaire de chercher à perfectionner toujours la construction et l'exécution des machines destinées à l'exportation »... Etc. Je pourrais multiplier les attestations de nos chefs d'industrie, qui toutes concordent sur ces deux points : nécessité d'exporter pour vivre, et nécessité de fabriquer des produits de qualité supérieure pour pouvoir exporter. Et la plupart de mes informateurs insistent sur cette autre nécessité qui consiste à préparer la jeunesse à la conscience professionnelle de tous les artisans — ouvriers et patrons — de notre prospérité économique.

M. CHANTRENS.

NOS CARTES SUISSES

Nous nous trouvons actuellement dans une période de transition dans la confection des cartes représentant le relief de notre pays. D'une part nous utilisons encore les cartes Dufour et Siegfried, et d'autre part certaines régions de la Suisse sont déjà dotées des nouvelles cartes nationales.

Il nous semble dès lors intéressant de faire part à nos collègues des quelques recherches que nous avons entreprises à ce sujet.

Comment sont confectionnées les nouvelles cartes, où le théodolite et la planchette ont fait place à la photogrammétrie ; quels étaient les anciens moyens utilisés pour établir les cartes ; voilà ce que nous voulons essayer de développer ici. Mais tout d'abord, jetons un coup d'œil en arrière et voyons quelle est

L'histoire de la cartographie suisse.

Les Romains établissaient déjà des cartes, mais dans une intention stratégique, ou essentiellement pour signaler les dangers du terrain. A part l'invention des latitudes et longitudes par les Grecs, rien de nouveau n'est signalé jusqu'à Christophe Colomb.

La naissance de la science géographique et de la cartographie date de l'époque des grandes découvertes : du XV^e siècle.



Spécimen de la carte de Tschudi (1538).

N° 8951 A C F 3.10.1939.

La première carte connue de notre pays est celle de Türst, publiée en 1495. Mais le premier essai cartographique suisse est à proprement parler celui du Glaronnais Tschudi qui publie en 1538 une carte de 125 × 135 cm. de côté, d'échelle 1 : 355 000, carte qui peut soutenir la comparaison avec celle de Mercator. En 1548, le pasteur Stumpf crée également une carte. Toutes ces œuvres sont beaucoup plus des dessins que des cartes : la planimétrie n'existant pas encore, tout est représenté en perspective cavalière ; le nord est en bas.

Au XVII^e siècle, ces défauts s'atténuent et les cartographes (en très grand nombre) s'efforcent d'être exacts. La cartographie fait de

gros progrès avec les Murer, Lambien, Bonjour, David-François de Merveilleux, et surtout avec Conrad Gyger qui dessine la carte du canton de Zurich : œuvre magistrale, merveille d'exactitude pour l'époque.

Le XVIII^e siècle est une période de transition où l'on cherche la voie à suivre. Jean-Christophe et Nicolas Fatio, deux frères genevois, calculent les éléments nécessaires à la détermination des contours de notre lac. En 1750, Micheli du Crest, prisonnier à Aarburg, étudie le



Extrait de la carte de Gyger (XVII^e siècle).

N° 8951 A C F 3.10.1939.

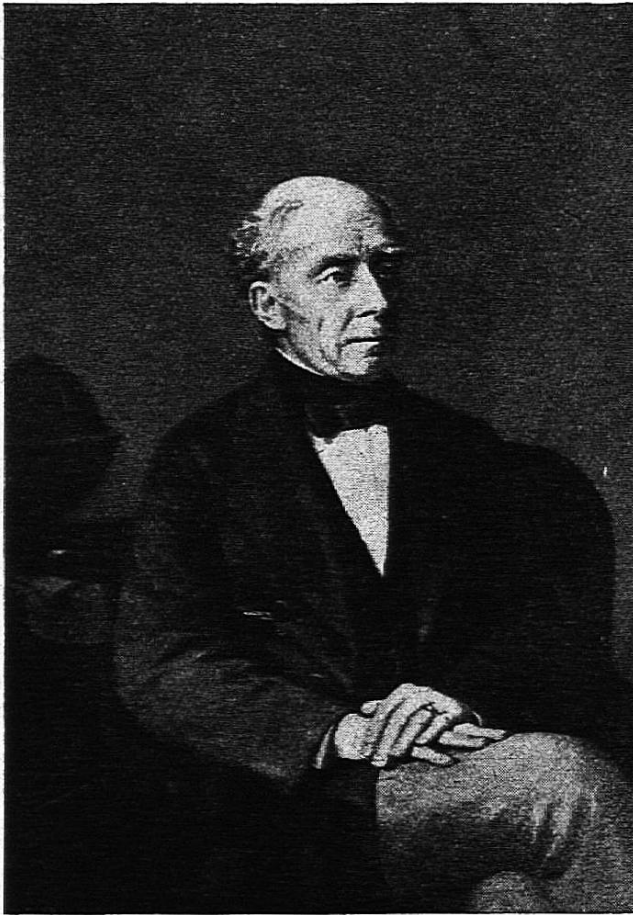
projet de mesurer une base près d'Aarberg, de fonder un bureau topographique dont la tâche serait d'établir la triangulation puis la carte de la Suisse. En 1796, paraît « L'Atlas de la Suisse » en 16 feuilles, de Weiss, exécuté d'après le relief de Meyer, des levés partiels et quelques essais de triangulation ; c'est la première fois que la montagne est représentée par des hachures, avec emploi de lumière zénithale.

Enfin, en 1835, le Dr Wörl avec sa « Karte der Schweiz » clôt la période ancienne de la cartographie suisse.

Comme on le voit, toutes ces cartes sont dues à des initiatives privées. Il fallait à la Suisse quelque chose d'officiel.

Au début du XIX^e siècle seulement, on commence à savoir ce qu'est la triangulation si intimément liée à la trigonométrie. Et l'on s'occupe de mesurer le pays. Quelques géographes et mathématiciens tentent, mais sans succès parce que manquant de ressources pécuniaires, d'établir un réseau de triangulation.

Le gouvernement français, au temps de l'Acte de Médiation, envoie chez nous plusieurs ingénieurs dans le dessein d'établir la carte de



Général Dufour.

l'Helvétie, analogue à celle qui était élaborée en France. Ils commencent un réseau rattaché à une base près d'Ensisheim, en Alsace. Cette époque troublée étant peu favorable à de tels travaux, l'œuvre est interrompue à la chute du régime français.

Mais l'impulsion est donnée et de tous côtés des essais sont tentés, parcimonieusement soutenus par la Confédération.

De 1832 à 1834, une commission jette les bases de la triangulation et de la carte générale de la Suisse à l'échelle 1 : 100 000. Elle décide du système de projection à adopter, de l'orientation, Berne étant prise comme origine du système de coordonnées ; elle choisit l'échelle des levés, soit 1 : 25 000 dans la plaine et 1 : 50 000 dans la montagne

ainsi que la division en 25 feuilles pour toute la Suisse. Dufour, le futur général est nommé quartier-maître général et directeur de la carte. Secondé par des collaborateurs intelligents et dévoués (Eschmann, Bétemps, Siegfried) il coordonne et rattache les uns aux autres tous les travaux trigonométriques commencés un peu partout, les complète et les étend de tous côtés, principalement au-dessus des Alpes pour aller se rattacher au réseau de Lombardie. Il mesure les deux bases du Grand-Marais du Sihlfeld près de Zurich.

Plus tard, Dufour mesure à nouveau la base d'Aarberg qui dès lors deviendra la base principale de notre triangulation. Puis il calcule la

hauteur de la Pierre du Niton (en partant du Chasseral calculé par les Français) et établit tout le réseau de triangulation.

En 1837, pour faciliter la tâche et concentrer les opérations, le bureau topographique fédéral est créé à Genève.

(A suivre.)

J.-J. DESSOULAVY.

LES LIVRES

LES PRÉCURSEURS

DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION ¹

La naissance d'une idée, son affirmation progressive, ses prolongements et ses répercussions présentent toujours un vif intérêt. On y voit transparaître les opinions d'une époque, ses caractéristiques, ses qualités et ses insuffisances. L'histoire que nous conte M. P. Rossello, le directeur-adjoint du Bureau international d'Éducation, est passionnante par son actualité et l'originalité d'esprit de ceux qui y jouent un rôle.

C'est à Marc-Antoine Jullien, fils d'un Conventionnel, lui-même délégué du Comité de Salut public, que l'on doit le premier projet d'une institution internationale ayant pour but l'observation comparée de chaque branche de l'éducation et de l'instruction. Jullien ne pensait pas à une copie servile des systèmes qui se seraient révélés les meilleurs, mais à leur adaptation intelligente aux besoins particuliers, avec des modifications, selon les conditions locales. Les enquêtes qu'il préconisait sont celles dont s'est chargé le B. I. E. et cet ancêtre mérite la place d'honneur dans la galerie. L'incroyable activité de Jullien, ses aventures, le relief de sa figure ouvrent dignement le volume.

Les tentatives successives de Molkenboer et de Kurnig sont les manifestations de tempéraments combattifs, plus facilement irrités par les inconvénients de l'ignorance que patients à y remédier. Les efforts de Kémény tendent à la formation d'un Conseil « représentant la quintessence, la fine fleur de l'art et de la science humaine » et dont le type sera plutôt l'Institut international de collaboration intellectuelle. Edouard Peeters, créateur du Bureau d'Ostende auquel Kémény collaborera, est le seul de ces précurseurs qui ait pu réaliser une partie de ses idées. Le Bureau d'Ostende publie une revue polyglotte, éditée des travaux et des mémoires, en sept langues, et souffre d'une crise financière chronique ! Cependant, l'obstination admirable de son fondateur portera l'entreprise jusqu'en 1914, où la guerre la détruira.

C'est la guerre aussi qui fera échouer le plan de Mrs. Fern Andrews, qui voulait convoquer une conférence internationale concernant l'édu-

¹ P. Rossello : *Les précurseurs du Bureau international d'Éducation, un aspect inédit de l'histoire de l'éducation et des institutions internationales*. B.I.E., Genève, 1943.

cation et fut bien près de réussir. Relevons encore les tentatives qui échouèrent devant le Conseil de la S. d. N., celle de Frédéric Zollinger et deux projets anglo-saxons, et nous aurons fait la somme des efforts des précurseurs. Cent ans de persévérance auront fait sortir des limbes l'idée du B. I. E. et lui auront permis de s'établir. Les secousses des guerres d'empire, l'ébranlement de la guerre mondiale auront contribué aux deux termes de cette longue parturition.

On ne résume pas un ouvrage si plein de faits, de points de vue, d'aperçus, de notes vives et colorées. La parfaite clarté de l'exposé, l'art avec lequel M. Rossello nous guide à travers une matière complexe en rendent la lecture aisée. Chacun pourra y trouver l'occasion d'utiles réflexions, et si actuelles, qu'il doutera méditer sur des textes vieux de cent ans. Les temps nous invitent à repenser nos conceptions éducatives, à en redessiner la projection sur le plan social, éthique et politique. Nulle lecture n'y disposera mieux que cette histoire des précurseurs du B. I. E., dont la présentation rehausse encore l'intérêt.

R. J.

Peau d'éléphant, par Noëlle Roger, Librairie Payot.

Tous les drames qui peuvent se passer dans une âme d'enfant sont souvent inaperçus de l'extérieur. L'auteur de *Peau d'éléphant* nous montre les réactions d'une sensibilité enfantine dans des circonstances familiales difficiles. Les jeunes lecteurs s'attacheront à Lucile, l'héroïne de ce récit que Noëlle Roger ne conduit à la conclusion qu'après de palpitantes péripéties.

Brigue et le Haut-Valais, Editions la Baconnière.

La collection « Villes et régions d'art de la Suisse » s'enrichit d'une nouvelle plaquette à laquelle ont collaboré P. Budry et P. de Rivaz pour le texte français, tandis que Franz Bäschlin composait le texte allemand. Plus de cinquante photographies illustrent cet excellent petit ouvrage.

ERRATUM

Un vers est tombé au début du poème « La cueillette des cerises » d'Yv. L. paru dans le Numéro du 31 juillet. On lira cette poésie comme suit :

*Sur les degrés de l'échelle
Qui balance bien un peu,
Mon Dieu que la vie est belle !
Je vois un coin de ciel bleu
Entre les feuilles... etc.*

RÉD.

VACANCES! BONNES PENSIONS

Torrentalp Hôtel Torrenthorn

Rigi du Valais (2459 m.)
Propriété Orsat-Zen-Ruffinen.

Deux heures et demie au-dessus de Loèche-les-Bains. Excellent chemin à mulets. Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. Centre d'excursions et d'ascensions. Flore abondante. Maison confortable à 40 lits. Prix modérés pour écoles et sociétés; grands locaux et prix spéciaux.

Tessin-Lugano

Ne manquez pas de visiter et séjourner à la **Collina d'Oro**. Magnifiques points de vue et

ravissantes promenades; 25 kilomètres de sentiers agrémentés de bancs et entretenus par «Pro Collina d'Oro e Dintorni». Montagnola.

Pour les vacances, une bonne adresse:

Pension "Les Mélèzes" Les Avants

sur Montreux

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés. Tél. 6 33 47

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.) site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes: pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.



"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

Galleries du Commerce (magasin)
près place St. François, Lausanne

Prêts de livres sur place
Envois postaux

Renseignements gratuits

ZOOLOGIE

PAR

EDMOND ALTHERR

Directeur du Collège d'Aigle

*Collection des manuels de sciences naturelles
à l'usage de l'enseignement secondaire*

publiés sous la direction de Louis BAUDIN, professeur au Gymnase de Lausanne

Un volume in-8° cartonné, avec 226 illustrations Fr. 4.—

L'auteur de ce nouveau manuel destiné aux classes secondaires de la Suisse romande s'est proposé de familiariser les élèves avec la faune du pays, et cela par l'observation directe sans s'attarder ni aux espèces exotiques, ni aux longues descriptions d'espèces. Il s'attache moins à la zoologie systématique qui est l'affaire du spécialiste, qu'à la biologie — science de la vie — dont il présente les principaux faits, tels l'adaptation et l'évolution, récapitulés dans un chapitre final.

Le programme des collèges est considéré comme un tout élémentaire mais donnant une culture biologique suffisante à celui qui ne poursuivra pas d'études spécialisées; il commence l'étude des animaux par les monocellulaires, pour s'élever peu à peu sur l'échelle zoologique, jusqu'aux hominiens. Les animaux types de chaque ordre sont choisis et décrits judicieusement; les observations complémentaires avec questions sur les différents embranchements, classes ou ordres ne manqueront pas de stimuler la curiosité et l'imagination des élèves, puis de développer leur raisonnement. L'illustration est particulièrement heureuse; nombre de claires figures schématiques complètent le texte.

Cet ouvrage est plus un guide pratique qu'un manuel et rendra service aux maîtres primaires, et en dehors de l'école à tout ami des animaux qui observe la nature et qui le fera avec méthode. En résumé, l'auteur est retourné à la seule méthode scientifique, qui est l'observation, méthode trop souvent oubliée dans les manuels d'il y a 30 ans, où la description prenait la part du lion.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle